

Comité de suivi ergonomique du 22 janvier 2014

Démarche ergonomique RIALTO-Investigations

Ce 22 janvier 2014, la Direction Générale des Finances Publiques a convoqué un Comité de suivi de l'étude ergonomique du module Investigations de l'application RIALTO. Cette démarche ergonomique s'inscrit bien évidemment dans la démarche stratégique !

Selon la Direction Générale, cette démarche comporte deux volets :

- Une analyse experte par les ergonomes de l'interface homme / machine identifiant les ressources et limites du module.
- Une analyse des conditions d'utilisation du module identifiant les évolutions, les ressources et limites de celles-ci.

La fiche préparatoire transmise fait état de « *réflexion collective et participative* », « *d'éventuelles propositions d'évolution tant sur les caractéristiques intrinsèques de l'application que sur ses conditions d'utilisation* », de « *choix des directions* » associées, de « *démarche participative* », d' « *association de différents acteurs* », « *co-construire* »...

Il n'est question que d'adaptation de cet outil pour la forme, à aucun moment ne sont émises des réserves sur le fond.

**Pour F.O.-DGFIP, RIALTO-INVESTIGATIONS,
c'est toujours NON !**

Le Syndicat rappelle ses différents appels à la signature de pétitions unitaires, comme au boycott de ce module.

Pour **F.O.-DGFIP**, il ne peut être question de participer à l'amélioration comme à la cogestion de la mise en place de cet outil, mais bien de ne pas le mettre en service.

**Pour ces raisons,
parce que des collègues boycottent aujourd'hui cette application
et conscient de ses responsabilités,
F.O.-DGFIP ne participera pas à cette réunion.**

Paris le 22 janvier 2014.